

COLLOQUE DE CLÔTURE DU PROJET
ANR JCJC «AUTOCHTOM» - COORDONNÉ PAR BENOÎT TRÉPIED

RF

LECOLE
DES HAUTES
ÉTUDES

CNRS

ANR

iris

RF



Sortir du COLONIAL

TRANSFORMATIONS INSTITUTIONNELLES
ET RAPPORT À L'ÉTAT (9-10 AVRIL 2010)

Présentation

Débuté en 2014, le programme ANR «AUTOCHTOM» a pour objectif d'examiner la question du legs colonial en France à partir d'un point relativement aveugle de la littérature scientifique, celui des indigènes colonisés (ou «assimilés») de l'empire français, devenus citoyens et restés sous souveraineté française à l'issue de la vague des indépendances des années 1960 et jusqu'à aujourd'hui. Il se concentre en particulier sur trois collectivités de l'outre-mer contemporain – la Guyane, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française – où certains segments des populations colonisées se revendiquent aujourd'hui face à l'État de la catégorie politique et juridique de «peuples autochtones» telle qu'elle a émergé en droit international aux Nations unies depuis trente ans. L'enjeu de notre recherche collective consiste à saisir ce qu'il est concrètement advenu des rapports sociaux établis pendant la colonisation, depuis l'accès au statut de département d'outre-mer (Guyane) ou de territoire d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie, Polynésie) en 1946. Afin de produire une analyse comparative du rapport à l'État (post)colonial des «autochtones de la République» à partir d'enquêtes ethnographiques et socio-historiques empiriquement fondées, nous avons choisi de resserrer notre champ d'investigation à deux institutions-clés – souvent invoquées mais rarement analysées – auxquelles Amérindiens et Businenge de Guyane, Kanak de Nouvelle-Calédonie et Mā'ohi de Polynésie française sont confrontés : l'école et la justice.

À l'heure de l'achèvement du programme AUTOCHTOM, nous avons souhaité centrer la réflexion sur une question sans cesse revenue au fil de nos recherches pendant ces quatre années d'enquêtes en Guyane, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie : où et quand s'arrête le processus colonial ? Peut-on sortir du colonialisme sur ces terrains, et si oui comment ? Qu'est-ce que «décoloniser», ou plus généralement «sortir du colonial», veut dire ? Le pari de ce colloque est de penser les dynamiques politiques singulières qui traversent ces trois territoires en les mettant au regard d'autres situations historiques. La thématique de la sortie du colonial sera ainsi questionnée sous trois angles complémentaires : d'un point de vue politique «en général» (première session, lundi matin), au prisme de l'école (deuxième session, lundi après-midi), enfin au prisme de la justice (troisième session, mardi matin). À l'intérieur de chaque session, trois exposés organiseront la comparaison analytique : le premier sera consacré aux recherches de l'équipe AUTOCHTOM sur l'outre-mer contemporain, le second portera sur une ancienne colonie française devenue un État indépendant, enfin le troisième traitera d'une situation de «décolonisation inachevée» dans le contexte autochtone des Amériques.

Lundi 9 avril 2018

- 9h30** ♦ Accueil des participants, café
- 9h45** ♦ Mot d'introduction de l'équipe ANR Autochtom
- SESSION 1 – Tourner la page du colonialisme : alternatives politiques**
- 10h** ♦ Les décolonisations inachevées de la Nouvelle-Calédonie.
Benoît Trépied (ANR Autochtom, CNRS, IRIS)
- 10h30** ♦ Sortir de la colonisation, de la guerre... et du capitalisme ?
L'Algérie, 1962 et après.
Sylvie Thénault (CNRS, Centre d'histoire sociale du XXe siècle)
- 11h** ♦ Sortir du colonial sans décoloniser? Le cas amérindien aux États-Unis
après la Deuxième guerre mondiale.
Thomas Grillot (CNRS, CENA)
- 11h30** ♦ Discutant : *Emmanuel Blanchard*
(CESDIP, Université de Versailles St-Quentin)
- 12h** ♦ Discussion générale
- 12h30** ♦ Pause-déjeuner
- SESSION 2 – La sortie du colonial et ses déclinaisons scolaires**
- 14h** ♦ Sortir du colonial par l'entrée dans la République. De l'assimilation
revendiquée à l'adaptation sous contrainte depuis 1946 (Guyane,
Nouvelle-Calédonie, Polynésie française).
Edenz Maurice (ANR Autochtom, Centre d'histoire de Sciences Po)
et Marie Salaün (ANR Autochtom, CANTHEL, Université Paris-Descartes)
- 14h30** ♦ Une méritocratie française dans le Maroc indépendant ?
Les (més)aventures de l'autonomie éducative marocaine de la
décolonisation à la mondialisation.
Frédéric Viguié (New York University)
- 15h** ♦ L'éducation indienne au Mexique, entre appropriation et décolonisation.
*Elsie Rockwell (Centro de Investigación y de Estudios Avanzados
del Instituto Politécnico Nacional)*
- 15h30** ♦ Discutant : *Pierre Guidi (IRD, CEPED)*
- 16h** ♦ Discussion générale
- 17h** ♦ Fin de la journée

Mardi 10 avril 2018

SESSION 3 – Sortir du colonial au prisme de la justice

- 9h30** ♦ Distance sociale et domination linguistique : traduction, interprétation et malentendus dans les rencontres judiciaires en Guyane et Polynésie française.
Natacha Gagné (ANR Autochtom, Université Laval de Québec)
et Stéphanie Guyon (ANR Autochtom, CURAPP, Université de Picardie)

- 10h** ♦ Magistrats en décolonisation(s) : regards croisés entre Algérie, Sénégal et Nouvelle-Calédonie.
Florence Renucci (CNRS, IMAF)

- 10h30** ♦ Droits territoriaux indigènes et action judiciaire au Brésil : le cas des Guarani Kaiowa.
Alexandra Barbosa da Silva (Université fédérale de Paraíba)
et Marco Antonio Delfino de Almeida (Ministère public fédéral)

- 11h** ♦ Discutante : *Elise Lemercier (IRIHS, Université de Rouen)*

- 11h30** ♦ Discussion générale

- 12h** ♦ Conclusion générale : *Michel Naepels (CNRS-EHESS, IRIS)*

- 12h30** ♦ Fin du colloque